

Le groupe chimique belge SOLVAY prévoit de cesser cette année son activité de recyclage des terres rares issues des lampes à basse consommation d'énergie, déployée en France sur deux ateliers de production : celui de [SAINT-FONS /69](#), qui emploie 27 personnes, et celui de [LA ROCHELLE /17](#), où travaillent 13 salariés. Les poudres issues du broyage des ampoules par les entreprises de recyclage sont livrées sur le site rhôdanien, où elles sont traitées par attaque chimique pour extraire les résidus de verre et de mercure des poudres luminophores, puis réacheminées vers le site rochelais, pour subir la séparation proprement dite, via des batteries d'extraction liquide-liquide utilisant différents solvants. Cette activité de recyclage a été lancée en 2011 dans un contexte où l'approvisionnement en terres rares était devenu problématique. Suite à la révision à la hausse par la Chine de ses quotas d'exportation, et à la baisse de la demande en terres rares, conjuguée à la substitution des lampes fluorescentes par les LED, elle est devenue beaucoup moins compétitive.

www.solvay.fr